

L'AVENIR DE LA CULTURE À L'ÈRE NUMÉRIQUE : LES DÉFIS POUR L'ÉTAT

17 et 18 novembre 2016, Québec

Comment promouvoir la diversité culturelle à l'ère numérique? Voilà l'interrogation générale d'un colloque organisé par le Centre d'études sur les médias et la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles de l'Université Laval, et qui se tiendra à Québec, le 18 novembre 2016.

Le Canada se préoccupe depuis la naissance de la radio il y a près d'un siècle de l'influence des médias étrangers, au premier chef américains, sur la culture nationale et sur l'identité. Au fil des ans, de nombreuses mesures ont été mises en place pour soutenir les créateurs et les entreprises culturelles canadiennes et québécoises. Le Canada a aussi voulu exclure le secteur culturel des accords commerciaux internationaux dès les discussions sur le premier accord de libre-échange avec les États-Unis à la fin des années 1980. Plus récemment, le Canada et le Québec ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO.

Le passage au numérique de la consommation de l'information et du divertissement et la popularité de nouveaux services étrangers (Netflix et autres), qui échappent aux règles qui régissent les entreprises culturelles canadiennes et québécoises, changent la donne et suscitent des inquiétudes chez les défenseurs des cultures nationales et de la diversité culturelle. Les questions sont nombreuses : les outils actuels pour soutenir le secteur culturel et qui datent d'avant Internet sont-ils devenus obsolètes? Faut-il repenser nos façons de faire? Si oui, de quelle manière? Quel est le sort réservé à l'exemption culturelle dans l'univers numérique et dans le contexte des récents accords commerciaux internationaux?

Il y a là ample matière à réflexion, au moment où à Québec comme à Ottawa on s'engage dans une révision en profondeur des politiques culturelles à l'ère numérique et au moment où l'UNESCO elle-même se prépare à adopter des directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* dans l'environnement numérique.

Le 18 novembre prochain, à Québec, plusieurs acteurs intéressés par ces questions nourriront donc les réflexions dans le cadre de ce colloque. L'événement débutera le 17 en fin de journée avec une conférence du directeur du Conseil des Arts, M. Simon Brault, et le lancement de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles.

**Lancement de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles et
Conférence d'ouverture du colloque**

Jeudi 17 novembre 2016, 17 h 30 à 20 h

Espace Nord Joan et Louis Paquet, pavillon Pierre Lassonde, MNBAQ

Ouverture du colloque

Conférencier invité : Simon Brault, *directeur et chef de la direction, Conseil des arts du Canada*

Colloque « L'avenir de la culture à l'ère numérique : les défis pour l'État »

Vendredi 18 novembre 2016, 9 h à 17 h

Salle 2330, pavillon Kruger, Université Laval

9 h – Mot d'ouverture

9 h 05 – La culture, les communications, le numérique : réflexions en cours au ministère de la Culture et des Communications du Québec

Daniel Cloutier, sous-ministre adjoint aux politiques et aux sociétés d'État

Première discussion – Les nouvelles pratiques de consommation culturelle à l'ère numérique

9 h 15 à 10 h 45

Présidence : Dominique Payette, *professeure titulaire, Département d'information et de communication de l'Université Laval*

Présentateurs :

- Philippe Lamarre, *fondateur d'Urbania Média*
- Suzanne Lortie, *professeure à l'École des médias de l'UQAM*

Commentateurs :

- Michel Cormier, *directeur général de l'information, Radio-Canada*
- Glenn O'Farrell, *président directeur général, Groupe Média TFO*

Deuxième discussion – Les bouleversements de l'industrie dans le contexte numérique

11 h – 12 h 30

Présidence : Philippe Lapointe, *groupe Entourage, a dirigé les services d'information de TVA et de Radio-Canada, la programmation de TVA et la compagnie de production Pixcom*

Présentateurs :

- Brian Myles, *directeur du Devoir*
- Serge Sasseville, *vice-président principal, affaires corporatives et institutionnelles, Québecor Média*

Commentateurs :

- Jean-François Gagnon, *fondateur du Studio LVL*
- Hélène Messier, *présidente-directrice générale, Association québécoise de la production médiatique*

12 h 30 – Diner

Troisième discussion – La culture à l'ère numérique et les défis pour l'État : regard sur l'opinion publique québécoise
13 h 45 – 14 h 30

Présentation des résultats et mise en contexte d'un sondage

- Alain Giguère, *président de CROP*

Commentateur :

- Michel Lemieux, *sociologue et essayiste*

Quatrième discussion – Le rôle de l'État dans l'élaboration de politiques culturelles adaptées à l'environnement numérique
14 h 30 – 17 h

Présidence : Ivan Bernier, *professeur émérite, Faculté de droit de l'Université Laval*

Présentation de l'Avant-projet de directives opérationnelles sur la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique :

Danielle Cliche, *Secrétaire de la Convention sur la diversité des expressions culturelles*

Commentateurs :

- Pascal Rogard, *président de la Coalition française pour la diversité culturelle*
- Monique Simard, *présidente et chef de la direction de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)*
- Sophie Vallais, *analyste juridique, Observatoire européen de l'audiovisuel*

15 h 30 – Pause-café (reprise de la discussion à 15 h 45)

17 h – Conclusion

Véronique Guèvremont, *professeure titulaire, Faculté de droit de l'Université Laval, titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles*

Florian Sauvageau, *professeur émérite, Université Laval, président du Centre d'études sur les médias*

Panel de commentateurs invités

Tout au cours de la journée, un panel aux membres provenant de divers horizons sera appelé à commenter les propos des participants.

Les membres de ce panel sont :

- Georges Azzaria, *professeur titulaire, Faculté de droit de l'Université Laval, spécialiste des questions de propriété intellectuelle*
- Stéphane Cardin, *vice-président et responsable de la veille stratégique, Fonds des médias du Canada*
- Solange Drouin, *directrice générale de l'ADISQ*
- Dominique Jutras, *directeur de l'Observatoire de la culture et des communications à l'Institut de la statistique du Québec*
- Yves Rabeau, *économiste, professeur à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM*
- Jonathan Roberge, *titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle de l'INRS*
- Diane Saint-Pierre, *professeure responsable d'un programme de recherches sur les politiques culturelles à l'INRS*
- Alain Saulnier, *professeur invité en journalisme à l'Université de Montréal et président du comité numérique de Culture Montréal.*

Les commentaires des membres du panel précéderont ceux du public auquel une place importante sera aussi faite.